

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2018

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h 02 en présence de deux (2) personnes du public.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 4 avril 2018, de la séance d'ajournement du 23 avril 2018 et de la séance extraordinaire du 23 avril 2018 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**approuver le dépôt des états financiers 2017**. L'exercice financier s'est soldé par un surplus de quelque 400 000 \$. La dette nette de la Municipalité a baissé également de quelque 400 000 \$. Le surplus accumulé est plus bas que prévu parce que nous avons dû faire face aux dégâts occasionnés par les inondations du printemps 2017 et que les subventions attendues dans ce dossier n'ont pas toutes été versées. Cette situation oblige le Conseil à ajuster son budget 2018.
7. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler, pour 2018, **le contrat du vérificateur externe**, la firme comptable de M. Stéphane Bérard.
8. Suite à l'acceptation de la demande qui avait été adressée dans le cadre du programme fédéral *Emploi d'été Canada* (pour 14 semaines de travail durant la période estivale), il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à procéder à l'embauche de deux personnes**.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à acquérir un ordinateur portable** d'une valeur approximative de 1 200 \$; la dépense a été prévue au budget.
10. Le maire a informé le public que la préparation de l'activité du 30^e anniversaire de la fusion va bon train. **À peine une trentaine de billets, sur les 208 imprimés, restent disponibles.**

Sécurité publique

11. Aucun sujet pour décision.
12. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Transport

13. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à *H.P. Terrassement Inc.*, de Saint-Tite, **le contrat de balayage des chaussées** au coût de 110 \$ / h, taxes en sus.
14. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Hygiène du milieu

15. Aucun sujet pour décision.
16. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé l'assistance des éléments suivants :
 - La collecte des résidus verts reprend ce printemps; elle se fera le lundi comme d'habitude. **Les citoyens doivent aviser le bureau municipal avant 8 h le lundi matin s'ils désirent que le service des travaux publics ramasse leurs résidus.**
 - Une citoyenne a logé à la Municipalité une demande pour l'aider à lutter contre les moustiques; l'étude de cette demande n'est pas complétée.
 - Des remerciements sont adressés aux personnes qui ont contribué au succès de l'activité organisés dans le cadre du *Jour de la Terre*.

Santé et bien-être des citoyens

17. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter les états financiers de l'OMH pour 2017**. L'organisme a fait des revenus de 123 348 \$ et des déboursés de 199 830 \$. L'écart de 76 482 \$ est comblé à 90 % par le gouvernement; la Municipalité assume 7 648 \$.
18. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public si ce n'est que tous les logements sont présentement loués aux Habitats.

Aménagement, urbanisme et zonage

19. Il a été résolu à l'unanimité d'**ajuster le texte de la résolution adoptée à la dernière séance et accordant une dérogation mineure** pour régulariser la situation d'un immeuble de la rue Lottinville (1670-1672). Des éléments techniques étaient à préciser.
20. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que la révision de la réglementation municipale progresse; **le calendrier d'adoption de la nouvelle réglementation sera déposé à la séance d'ajournement.**

Culture, loisirs et sports

21. Aucun sujet pour décision.
22. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Autres sujets

23. À la parole au public, M. Pauzé, un nouveau résident du secteur du Lac-Bergeron s'est informé de l'emplacement des Habitats de Saint-Paulin et a transmis au Conseil de l'information sur l'approvisionnement en vaisselle réutilisable.
24. M. Brown, également du Lac-Bergeron, a remercié le Conseil pour le projet de prolongation des services dans son secteur et s'est informé du suivi que la Municipalité entend faire au *Programme de protections des berges* publié récemment par le ministère de l'Environnement. Il lui a été précisé que le dossier est piloté par la MRC et que la Municipalité entend s'impliquer.
25. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été ajournée au lundi 14 mai à 20 h.**